

*Communiqué de presse*

***L'Institut de la finance durable publie son rapport « Une France à +4°C : financer l'adaptation de l'économie au changement climatique »***

Paris, le 15 avril 2026

Fondé sur plus de 80 auditions et le travail de plus de 150 acteurs (entreprises, industriels, acteurs financiers, experts, pouvoirs publics) réunis au sein de l'IFD depuis 1 an, ce rapport dresse un état des lieux des leviers de financement de l'adaptation au changement climatique en France et formule des recommandations opérationnelles pour accélérer leur déploiement.

Face à un scénario de réchauffement pouvant atteindre **+4°C en France d'ici 2100**, l'adaptation constitue un impératif économique, financier et social. **Chaque euro investi dans l'adaptation évite jusqu'à 10,5 € de dommages**. L'adaptation représente également une opportunité de marché (estimée à **80 Mds\$ de chiffre d'affaires en France en 2024**), un enjeu de souveraineté industrielle et de résilience de l'ensemble de l'économie nationale. Les besoins d'investissement sont estimés à 10,6 Md€ par an jusqu'en 2050 (Commission européenne, 2026), pour 1,7 Md€ d'aides publiques mobilisées en 2025 : les conditions de mobilisation des financements privés constituent donc un enjeu central.

***1. Ce que nous disent les auditions : des avancées prometteuses, des freins structurels à lever collectivement***

Les travaux menés par l'IFD font émerger une réalité nuancée : des initiatives concrètes existent et se multiplient, mais se heurtent à des obstacles qui appellent une réponse coordonnée.

***Entreprises non financières***

Les grandes entreprises les plus avancées ont commencé à structurer des stratégies d'adaptation et à flécher des investissements dédiés, avec des approches différenciées selon les secteurs : adaptation des actifs physiques et des réseaux pour l'énergie et les transports, résilience des chaînes de valeur pour l'agroalimentaire, continuité d'activité pour les industriels multisites.

Pour autant, la majorité des entreprises n'a pas encore engagé de démarche structurée. Les principaux obstacles identifiés sont le manque d'outils de diagnostic accessibles, la difficulté à valoriser les investissements d'adaptation dans les budgets, et l'absence de référentiels communs pour évaluer la résilience des actifs.

Contrairement à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre dont les bénéfices peuvent apparaître lointains et mondiaux, l'adaptation répond à des enjeux déjà matériels à court terme et locaux. L'adaptation peut être perçue comme un surcoût immédiat aux bénéfices lointains, alors que les conséquences de l'inaction (assurabilité, dégradation des actifs, fragilité des approvisionnements) sont déjà perceptibles.

***Acteurs financiers***

Banques, assureurs et gestionnaires d'actifs développent des premiers outils prometteurs (instruments de financement fléchés, produits assurantiels innovants, fonds thématiques, plateformes de prévention) qui illustrent la capacité de la Place de Paris à se positionner sur ce sujet.

Ces initiatives peinent néanmoins à atteindre l'échelle nécessaire, en l'absence de cartographies précises des risques, de données ESG robustes et comparables sur l'adaptation, de cadres harmonisés d'analyse des risques physiques et de projets suffisamment structurés pour déployer des volumes significatifs.

Le secteur assurantiel, en première ligne face à l'aggravation des sinistres, bénéficierait d'évolutions du cadre réglementaire pour améliorer les efforts de prévention déjà encadrés par le régime "Cat-Nat".

## 2. Les recommandations de l'IFD : deux axes pour une mobilisation collective et coordonnée

### Partager une vision commune des risques et des besoins de financement

Le **premier frein au financement de l'adaptation n'est pas financier** : c'est l'**absence de visibilité partagée sur les risques et les priorités d'investissement**. L'IFD appelle à un **dialogue structuré et une planification coordonnée pour permettre à chaque acteur — État, territoires, entreprises, financeurs — de s'inscrire dans une trajectoire cohérente**.

- **Finaliser et publier la carte nationale des zones à risque** en cours de développement par l'État afin de constituer une référence commune pour la planification territoriale et les stratégies de financement ;
- **Évaluer et planifier les investissements territoire par territoire**, sur la base d'analyses coût-bénéfice robustes pour fonder les dialogues entre acteurs publics et privés sur des données partagées ;
- Construire des **référentiels communs d'analyse des risques climatiques physiques** et des **outils de valorisation de la résilience** des actifs pour faciliter l'intégration de l'adaptation dans les décisions d'investissement ;
- **Renforcer le Fonds Barnier** en lui affectant l'intégralité du prélèvement issu de la surprime Cat-Nat et inscrire le « **reconstruire mieux** » dans les politiques post-sinistre.

### Articuler financements publics et privés pour amplifier les capacités d'action

L'adaptation ne se financera pas uniquement sur fonds publics. Pour mobiliser le secteur privé, cela suppose de créer les conditions économiques et réglementaires qui rendent l'investissement dans l'adaptation accessible et attractif :

- **Élargir l'éco-PTZ** aux investissements d'adaptation pour les ménages et les agriculteurs et renforcer les dispositifs de garantie publique pour faciliter l'accès au financement ;
- Encourager l'**aménagement fiscal des investissements d'adaptation des entreprises**
- Développer les **Paiements pour Services Environnementaux (PSE)** comme levier de valorisation de la résilience ;
- Prévoir un **renforcement, à terme, du système de commissionnement** dans le cadre du **régime "Cat-Nat"** en s'appuyant sur un retour d'expérience des premiers contrats ;
- Soutenir au plan européen les **solutions d'adaptation stratégique** dont le développement industriel contribuerait à la souveraineté économique européenne ;
- Engager la dynamique d'une mobilisation collective de la Place de Paris sur la résilience climatique : dans la continuité des Fonds Objectif Climat et Biodiversité, étudier la possibilité **du lancement d'un « Fonds Objectif Adaptation »** piloté par la Caisse des Dépôts.

Yves Perrier, Président de l'Institut de la Finance Durable : « *Nos travaux le confirment : les acteurs économiques et financiers français ont pris la mesure de l'enjeu et la dynamique est engagée. Pour que ces initiatives atteignent l'échelle nécessaire, elles ont besoin d'un cadre coordonné et d'une vision partagée des priorités. C'est tout le sens de ce rapport et des recommandations que l'IFD formule collectivement avec ses membres.* »

***A propos de l'Institut de la Finance Durable***

Créé en octobre 2022, l'Institut de la Finance Durable, branche de Paris EUROPLACE, a pour objectif de coordonner, fédérer et accélérer l'action de la Place financière de Paris pour la réalisation de la transition écologique et la transformation de l'économie vers un modèle bas-carbone et inclusif, aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs du développement durable. Il rassemble l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris et porte les positions de la Place au plan européen et international.

Contact presse – Justine Dagorn – [justine.dagorn@paris-europlace.com](mailto:justine.dagorn@paris-europlace.com)

## Annexe 1 – Synthèse des recommandations pour le financement d’une économie résiliente face au changement climatique

<b>1</b> La stratégie - Créer un environnement propice à l’action : un cadre clair, cohérent et outillé sur l’adaptation	<b>2</b> Porteurs de projets - Rendre l’adaptation économiquement attractive pour les ménages, les entreprises et les territoires	<b>3</b> Les outils financiers - Mobiliser les financements privés et adapter l’accompagnement financier aux besoins
<ul style="list-style-type: none"> <li>Publier dès que possible la carte nationale complète des zones à risque en fonction du type de risque encouru (inondations, ruissellement, RGA, retrait du trait de côte, sécheresse, etc.).</li> <li>Evaluer et planifier les investissements en matière d’adaptation pour déterminer les besoins prioritaires.</li> <li>Favoriser le « reconstruire mieux » post-sinistre.</li> <li>Pour les entreprises et les institutions financières, développer un positionnement stratégique sur l’adaptation, tout en poursuivant les efforts d’atténuation.</li> <li>Définir un répertoire européen de solutions d’adaptation.</li> <li>Dans une perspective de gestion collective des risques, renforcer les instances de dialogues multi-parties prenantes (veiller à l’accès à l’assurance pour tous, anticiper l’enjeu des actifs échoués).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sanctuariser les aides publiques comme le fonds Barnier. Accroître les ressources affectées à la prévention des catastrophes naturelles en cohérence avec ce prélèvement dédié.</li> <li>Renforcer les initiatives de financements mixtes « public-privé » visant notamment à baisser le coût du capital qui permettent d’inciter à l’investissement privé vers l’adaptation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les mécanismes de garantie publique pour les investissements fléchés vers l’adaptation ;</li> <li>Elargir l’éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) aux investissements d’adaptation pour les ménages et les agriculteurs ;</li> <li>Accélérer l’amortissement fiscal des investissements des entreprises liés à l’adaptation ;</li> <li>Promouvoir les Paiements pour Services Environnementaux (PSE).</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer les conditions pour que les acteurs puissent intégrer l’adaptation dans leurs arbitrages d’investissement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un cadre harmonisé d’analyse et de gestion des risques climatiques des entreprises et institutions financières.</li> <li>Repenser collectivement le calcul de la rentabilité économique des projets d’adaptation</li> <li>Intégrer les efforts d’adaptation dans la valorisation des actifs (foncier, immobilier, infrastructures), via des référentiels de résilience.</li> </ul> </li> <li>Prévoir un renforcement, à terme, du système de commissionnement dans le cadre du régime CatNat qui accroisse les incitations à la prévention des risques climatiques par les assureurs, en s’appuyant sur un retour d’expérience des premiers contrats.</li> <li>Sur le modèle des fonds "Objectif Climat" et "Objectif Biodiversité", étudier la possibilité avec la Caisse des Dépôts et les investisseurs institutionnels de la place du lancement d’un fonds "Objectif Adaptation".</li> </ul>

Figure – Synthèse des recommandations pour le financement d’une économie résiliente face au changement climatique (Source : IFD)

## Annexe 2 – Exemples d’initiatives de la Place de Paris sur l’adaptation

Banques		
Obligation bleue	Gestion des eaux usées & désalinisation avec technologies moins impactantes	Facilité par <b>BPCE, BNP Paribas</b>
Paris Climate Bond  Climate Resilience bond de la Métropole de Tokyo	Émis par la ville de Paris pour financer des mesures d’adaptation de son Plan action climat & énergie  Émis par l’Eurométropole de Tokyo	Facilité par <b>Crédit Agricole CIB, Société Générale et HSBC</b>  Facilité par <b>CACIB</b>
Projet pilote sur la filière du tourisme	Diagnostic d’exposition et de vulnérabilité, écoute clients/acteurs du territoire, vision et axes stratégiques d’adaptation, priorités	<b>Crédit Agricole Caisse des Savoie</b>

	et offre dédiée (financements dédiés, assurances, conseils)	
<b>Sustainability Linked Loans</b>	Avec le secteur agricole pour accompagner la transition des pratiques agricoles	<b>BNP Paribas</b>
<b>Partenariat avec la BEI</b>	Pour faciliter des financements de projets de transition et d'adaptation des territoires	<b>Crédit Mutuel Arkéa</b>
<b>Gestionnaires d'actifs</b>		
<b>Fonds thématiques « verts » compatibles avec une dimension d'adaptation</b>	Pour investir dans les entreprises « apporteurs de solutions » d'adaptation	Fonds <b>TERRA</b> , <b>Swen Capital Partners</b> - enjeux : eau, transition agricole et régénération des sols.  Fonds <b>Demeter IM</b> « Innovation for Adaptation and Mitigation »
<b>Fonds dédié à la prévention des catastrophes naturelles</b>	Pour financer la prévention des risques	Climate Change Resilience Fund, <b>CCR x Starquest</b>
<b>Investissements vers des nouveaux acteurs et/ou technologies de l'adaptation</b>	Ex : collecte de données climatiques, dispositif de gestion des risques climatiques, solutions de refroidissement, technologies de transition et d'adaptation	<b>BNP Paribas, Société Générale</b> (via sa participation dans REED, société d'investissement)
<b>Assurances</b>		
<b>Assurance habitation à impact</b>	Récompensant les efforts d'adaptation des assurés via une tarification incitative	<b>BPCE Assurances</b>
<b>Assurances paramétriques</b>	Pour assurer actifs (en particulier les forêts) face aux défis du changement climatique	<b>AXA Climate, Descartes Underwriting</b>
<b>Outils innovants pour anticiper les risques climatiques</b>	Solutions d'analyse des risques climatiques et d'identification de mesures d'adaptation	<b>AXA Climate, Covéa et ses marques</b>
<b>Création de Geoya, une entreprise dédiée à la prévention des risques climatiques</b>	Pour proposer aux particuliers, entreprises et collectivités une plateforme d'outils et de services pour renforcer leur résilience face aux aléas climatiques	<b>Generali, MAIF, Société Générale Assurances se sont alliés à Sartec et Sixense, deux</b>

		<b>entreprises spécialisées dans la maîtrise des risques</b>
<b>% des primes MRH dédié au financement de mesures de prévention</b>	Pour massifier l'accompagnement des assurés dans la prévention des risques	<b>Covéa et ses marques MAAF, MMA et GMF</b>
<b>Partenariat assureurs – entreprises</b>	Pour permettre un accompagnement technique des assurés dans la prévention	<b>BPCE Assurances</b> avec entreprise fournisseur batardeaux

Tableau – Exemples d'initiatives des acteurs financiers sur le financement de l'adaptation (Source : IFD)

<b>1. Affronter un climat qui bouleverse les conditions d'exploitation</b>	
<b>Rénovation des ouvrages face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des intempéries</b>	→ <b>EDF</b> a développé et équipé une dizaine de barrages d'un dispositif innovant d'évacuation des crues et a développé de nouveaux outils de suivi pour une conduite résiliente des aménagements industriels.
<b>Renforcement des synergies entre stratégie climat et gestion de la chaîne de valeur</b>	→ Chez <b>Danone</b> , l'adaptation passe par le soutien aux pratiques agricoles régénératives, via des projets pilotes avec des producteurs laitiers, dans une logique de résilience partagée.  → Pour <b>plusieurs entreprises</b> , l'adaptation passe notamment par une diversification de ses fournisseurs et un dialogue permanent avec la chaîne de valeur.
<b>2. Construire une ingénierie robuste face à l'incertitude</b>	
<b>Développement d'outils sur mesure pour évaluer la sensibilité des actifs</b>	→ <b>SNCF</b> met en place une méthode en trois temps : identification de l'exposition, évaluation de la criticité sur le trafic ferroviaire, puis élaboration d'un plan d'action priorisé.  → <b>Michelin</b> a conçu un outil interne d'analyse de sensibilité, capable de traiter la spécificité de ses milliers de sites à travers le monde.
<b>Ajustement des indicateurs aux spécificités techniques des infrastructures</b>	→ <b>ENGIE</b> coordonne sa stratégie d'adaptation, avec des plans différenciés selon les types d'actifs (solaire, thermique, réseaux) et la spécificité de ses différents sites afin d'optimiser les priorités.
<b>3. Piloter l'adaptation comme un investissement stratégique</b>	
<b>Déploiement d'un plan climat intégrant atténuation et adaptation</b>	→ <b>La Poste</b> s'emploie à identifier des poches adaptation dans son plan Climat, pour prioriser les interventions sur les 1 200 bâtiments du

	groupe. Le groupe inclut les partenaires sociaux pour adapter les conditions de travail des salariés.
<b>Arbitrages stratégiques des investissements dans l'adaptation au plus haut niveau</b>	→ <b>Michelin</b> gère l'adaptation au niveau du COMEX, sur la base d'une estimation macro des investissements.
<b>4. Financer une adaptation structurellement inflationniste</b>	
<b>Identification et fléchage des CAPEX/OPEX liés à l'adaptation dans les budgets</b>	→ <b>EDF</b> distingue clairement les dépenses futures liées à l'adaptation dans sa trajectoire financière (8,7 Mds€ en cumulé d'ici à 2040, soit environ 600M€ par an), par rapport aux dépenses actuelles dans l'adaptation (158 M€ en 2025).
<b>Ajustement des <i>business models</i> aux surcoûts liés à la résilience</b>	→ <b>ENGIE</b> prend en compte la hausse des primes d'assurance, les coûts de renforcement et les pertes de revenus dans ses prévisions, notamment pour les renouvelables.

*Tableau – Exemples de bonnes pratiques des entreprises industrielles de la Place anticipant l'adaptation des modèles d'affaires et les investissements nécessaires (Source : IFD)*